Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT SAVOIE

COMMUNE VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers

En exercice	17
Présents	12
Absents	5
Pouvoirs	3
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation : 30 septembre 2025

Date d'affichage : 30 septembre 2025

Délibération D2025_059 Tableau des emplois permanents au 1er novembre 2025 (1/2)

EXTRAIT DU REGIS ID: 073-217303288-20251006-D2025_059-DE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 6 octobre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents: M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. CARON Bernard, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir(s):

M. BELLOT donne pouvoir à Mme MERLIER,

M. CHEVALLIER donne pouvoir à M. GRENARD

Mme LAPLANCHE donne pouvoir à Mme THUILLIER

Absent(s): Christian PLUCHE, Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : Madame Marlène THUILLIER

Aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Enfin, sont soumises à l'avis préalable du Comité Social Territorial (C.S.T.) :

- les suppressions d'emplois,
- les modifications excédant 10 % du nombre d'heures de service hebdomadaire et/ou ayant pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 1°) et 2°),

Vu le décret n°88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Vu l'arrêté du Maire n° 2025-030 RH portant tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025,

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025



Monsieur le Maire propose d ID: 073-217303288-20251006-D2025_059-DE

la création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, pour assurer

les missions d'agent polyvalent des services techniques

Tableau des emplois permanents au 1^{er} novembre 2025 (2/2)





Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

à compter du 1er novembre 2025.

- ADOPTE la création de poste telle que proposée par Monsieur le maire,
- **MODIFIE** le tableau des emplois communaux annexé à la présente délibération.

31,00 29,00 16,40

0,48

19,00 19,00

86,14 0,54 1,36

B 01/01/2024 11/12/2023 - D2023_080

B 01/01/2023 15/12/2022-02022_87

Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe FILIERE ANIMATION Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe

FILIERE CULTURELLE

Adjoint d'animation principal 1ère classe Adjoint d'animation principal 1ère classe

Adjoint d'animation

C 01/01/2022 15/12/2021 - D2021_101 C 01/09/2020 27/07/2021 - D2020_63 C 01/09/2021 09/06/2021 - D2021_53



ID: 073-217303288-20251006-D2025_059-DE

COMIMUNE DE VIVIERS DU LAC - TABLEAU DES EMPLOIS - 01/11/2025

GRADES OU EMPLOI	CAT.	DATE DE CREATION DE POSTE	DATE ET N° DELIBERATION	POSTES	POSTES	TEMPS	TEMPS NON COMPLET	DUREE HEBDOMADAIRE EN HEURES
THE REPORT OF THE PROPERTY OF	National Property	PERSONNEL TITULAIRE	TITULAIRE	4.0		100		THE PROPERTY OF
TOTAL GENERAL				25	14	5	93,35	
FILIERE ADMINISTRATIVE				8	3	6	0	
Attaché	A	01/08/2024	08/07/2024 - D2024_045	1	1	1		35,00
Rédacteur principal 1ère classe	В	01/07/2023	01/07/2023 05/06/2023 - D2023_046	1				35,00
Rédacteur	В	01/08/2024	08/07/2024 - D2024_045	1				35,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	۲	16/12/2020	14/12/2020 - D2020_84	1	1	1		35,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	S	01/08/2021	05/07/2021 - D2021_63	1	1	1		35,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	۲	31/12/2016	16/02/2017 - D2017-08	1				28,00
Adjoint administratif 2ème classe	ر	01/10/2025	07/07/2025 - D2025-039	1				35,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	04/05/2015	04/05/2015 - D2015_25	1				35,00
FILIERE TECHNIQUE			194	10	9	2	3,59	
Agent de maîtrise principal	C	01/07/2023	05/06/2023 - D2023_046	1				35,00
Agent de maîtrise	U	01/08/2024	08/07/2024 - D2024_045	1	1	1		35,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	01/11/2019	07/10/2019 - D2019_60	1				35,00
Adjoint technique principal 1ère classe	ر	22/12/2010	20/12/2010	1				35,00
Adjoint technique principal 2ème classe	U	21/12/2020	14/12/2021 - D2020_86	1	1		98'0	30,00
Adjoint technique principal 2ème classe	U	01/01/2024	11/12/2023 - D2023_080	1	1		68'0	31,00
Adjoint technique principal 2ème classe	U	01/11/2025	06/10/2025 - D2025_059	1	1			35,00
Adjoint technique	Ü	04/09/2023	04/09/2023 - D2023_062	1	1	1	1,00	35,00
Adjoint technique	U	01/04/2023	06/03/2023 - D2023_023	1				31,00
Adjoint technique	C	01/01/2019	07/10/2019 - D2019_59	1	1		0,84	29,30
FILIERE MEDICO-SOCIALE				3	3	0	87,86	
ATSEM principal 1ère classe	S	01/01/2022	15/12/2021 - D2021_101	1	1		0,89	31,00
ATSEM principal 2ème classe	U	01/09/2024	01/09/2024 06/05/2024 - D2024_026	1	1		0,83	29,00
ATSEM principal 2ème classe	U	03/07/2023	03/07/2023 03/07/2023 - 02023_055	1	1		86,14	30,15
				,	•	•		

	· Iniocuia ·				ALCOHOL: N	
TOTAL GENERAL		0	0	0	00'0	
:ILIERE ANIMATION		0	0	0	00'0	
TOTAL GENERAL DES EFFECTIFS		25	14	5	93,35	